

**VOTRE MUNICIPALITÉ
VOUS INFORME****SERVICE DU
GREFFE**

Tous les avis publics de la Ville de La Tuque peuvent être consultés au www.latuque.ca ou sur le babillard de l'hôtel de ville. *Nous vous invitons à les consulter régulièrement pour ne rien manquer!*

**TRAVAUX PUBLICS****Travaux de pavage**

Aux endroits suivants : **boulevard Ducharme** (de la rue Marie-Rollet à l'entrée de la caserne incendie), **rue Scott** (de la rue Joffre jusqu'à la rue Bostonnais), **rue Kitchener** (de la rue Saint-François jusqu'à la rue Scott), **rue Laval** (de la rue Laviolette jusqu'à la rue Lasalle), **rue Laviolette** (de la rue Laval à la rue Corbeil), **rue Saint-Antoine** (à l'intersection de la rue Saint-Zéphirin) et au km 11 du **rang Ouest** dans le secteur de La Croche.

Les travaux de préparation auront lieu les 1^{er} et 2 juin. Le pavage se fera du 5 au 16 juin. Il pourrait y avoir des modifications en fonction des conditions météo. Une fois le pavage terminé, il y aura un délai pendant lequel la circulation sera interdite pour permettre à la nouvelle surface de durcir pour assurer sa longévité.

Tous ces travaux vont entraîner des fermetures de rues, des chemins de détour et l'installation de beaucoup de signalisation. Votre collaboration est importante pour que tout se passe bien. Le boulevard Ducharme va demeurer ouvert, mais sur 2 voies au lieu de 4. Il est possible qu'il y ait des bouchons de circulation à certains moments de la journée. Planifiez vos déplacements en conséquence. Consultez la section **Info-Travaux** de notre site Web pour avoir plus de détails à ce sujet.

**Réfection de la piste de
l'aéroport**

La piste et les voies de circulation de l'aéroport de La Tuque seront entièrement refaites à neuf cet été, grâce à une subvention pouvant atteindre jusqu'à 8 M\$ versée à la municipalité par le gouvernement du Québec. Les travaux vont débuter le 5 juin. La piste de l'aéroport va demeurer ouverte pendant la première phase des travaux, soit jusqu'à la fin du mois de juillet. Ensuite, elle sera fermée jusqu'au 10 septembre environ, pour la deuxième phase de travaux.

Pavage sur la piste cyclable

Des travaux de pavage sur la piste cyclable auront lieu à compter du 12 juin sur la section près du chemin Wayagamac dans la Vallée Mercier. La piste sera fermée, à cet endroit, pendant les travaux qui dureront quelques jours. Si vous partez du parc des Chutes en direction du centre-ville, en longeant la Petite rivière Bostonnais, il faudra emprunter le pont des Érables pour ne pas vous retrouver dans un cul-de-sac. Les travaux pourraient être reportés en fonction de la météo.

**URBANISME****Arbre à couper**

Prenez note qu'il y aura bientôt des travaux pour couper un arbre mort qui représente un danger pour les piétons et les automobilistes. Il est situé en bordure du boulevard Ducharme, devant un immeuble à logements, près de l'intersection des rues Laurier et Beaumont. Les travaux seront effectués par des professionnels. La date des travaux n'est pas encore déterminée. Cette intervention va entraîner une déviation de la circulation le temps de compléter les travaux.

**LOISIRS****Section de la piste cyclable
fermée**

La Tuque sera l'hôte d'une compétition endurocross les 27 et 28 mai. En prévision de cet événement, prenez note que la section de la piste cyclable comprise entre la rue Marie-Rollet et la côte à Ti-Bert, qui longe la rivière Saint-Maurice, sera fermée du lundi 22 mai jusqu'au lundi 29 mai inclusivement. Il y aura beaucoup de circulation dans ce secteur pendant cette période, soit avant, pendant et après l'évènement.

Programmation estivale

Pour tout savoir sur les activités offertes gratuitement à La Tuque cet été, consultez notre communiqué de presse publié le 11 mai sur notre site Web. Sous le thème **La Tuque en mode festif**, vous pourrez assister à 22 spectacles en plein air, 10 activités sportives, 3 spectacles destinés aux enfants, 3 fêtes familiales, en plus de pouvoir pêcher au lac Saint-Louis. Ça commence ce samedi 27 mai avec une activité d'initiation à la planche à roulettes au parc Saint-Eugène. La Journée de la famille au parc Saint-Eugène aura lieu le samedi 3 juin.

**SÉCURITÉ INCENDIE****Ramonage des cheminées**

Cette année, la campagne de ramonage des cheminées se déroulera **du 21 au 29 juin**. Vous avez jusqu'au **16 juin** pour vous inscrire en contactant **Ramonage Maska au 450 796-5587**. Pour connaître les tarifs, consultez l'avis public sur notre site Web. Notre Service de l'incendie et de la sécurité civile offre également le prêt d'équipements (brosses et tiges), si vous préférez le faire vous-même.

**CONSEIL MUNICIPAL****Résumé des assemblées
publiques du 18 avril 2023**

N.B. Les assemblées publiques du conseil d'agglomération et du conseil municipal peuvent être visionnées en différé sur notre page YouTube La Tuque Ville dans la section En direct.

- Le conseil d'agglomération a rendu hommage à Mme Madeleine Lamothe-Laforge qui a célébré son 100^e anniversaire, en lui remettant une lettre et des fleurs.



- Les élus ont autorisé le financement de différents projets via différents fonds pour la vitalisation, du milieu et la gestion des terres publiques. Ils ont aussi autorisé la signature de l'entente des Premiers-répondants pour le secteur de Parent.
- La Ville de La Tuque a reçu une aide financière de 80 000 \$ dans le cadre du programme RénoRégion de la Société d'Habitation du Québec pour aider les familles démunies à rénover leur maison. Toutes les infos à ce sujet sont disponibles à l'hôtel de ville à la division de l'urbanisme.
- Le conseil municipal a autorisé des démarches judiciaires pour la démolition de bâtiments vétustes situés sur la rue Bostonnais et la rue Saint-Antoine. Il a aussi procédé à l'adjudication de différents achats et fournitures de services prévus au budget 2023 dans le cadre du processus d'appels d'offres.

**COMMUNICATIONS****Bulletin d'information**

Surveillez le contenu de votre Publisac cette semaine. Il contient la nouvelle édition de notre bulletin **La Tuque, c'est ma ville!** Si vous n'avez pas reçu votre copie, vous pouvez vous en procurer une gratuitement à la réception de l'hôtel de ville. Gardez-le précieusement. Il contient une foule d'informations qui vous seront utiles au cours des prochains mois.

